VOUS & NOUS

LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Laurent Wauquiez, le coup de la boussole

Soucieux de « rendre l'espoir » à son propre camp, Laurent Wauquiez se présente à la présidence des Républicains. Pourquoi pas, en effet ? Éclaté après l'échec au dernier scrutin élyséen, élection « imperdable » et finalement perdue, le parti a besoin de sang neuf. Échange chevaux de retour contre vif poulain plein d'avenir.

À l'endroit de ses aînés, le quadragénaire ne se montre pas tendre : « Pour certains responsables politiques, il n'y a pas de boussole, on peut dire demain l'inverse de ce qu'on disait hier ». Par exemple, défendre mordicus l'UE au référendum de 2005 et la tenir, dix ans plus tard, pour une calamité absolue. Bruxelles, au regard du patron de la région Auvergne-Rhône-Alpes, symbolise désormais « les ravages de l'idéologie de la concurrence ». Jeune député, dans le sillage du centriste Jacques Barrot, il arborait la bannière d'une droite européenne, humaniste et sociale. Jusqu'à participer à une réflexion sur « les problèmes de l'emploi et de la pauvreté » avec les équipes d'Emmaüs. Tendre la main aux plus démunis lui semblait alors une évidence, en accord avec ses valeurs chrétiennes. Il fustige aujourd'hui les dérives de l'assistanat, « cancer de la société française ». Loin des principes promus par l'abbé Pierre ou sœur Emmanuelle, dont l'énarque de Haute-Loire prétend avoir gagné l'affection en Égypte.

Dans son combat identitaire pour « une droite vraiment de droite », le voici maintenant proche de Sens Commun et de Patrick Buisson. N'étant pas un imbécile, M. Wauquiez a changé d'avis. Il a bien le droit. À condition de ne pas reprocher à ses pairs politiciens d'en avoir fait autant, au gré des circonstances ou des ambitions.

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

Sécurité attentats : faut-il autoriser les jeunes à fumer dans les lycées ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Enfants : 11 vaccins obligatoires, est-ce une bonne mesure ?

Oui	29 %	Non	71 %

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (11 499 votes).
Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.
Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré :
ledauphine.com rubrique "La question du jour".

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB

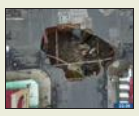

Mexico : un trou de dix mètres en pleine rue à cause des intempéries [VIDEO]

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : **ledauphine.com**

ABONNEZ-VOUS

le dauphiné libéré

PAR ABONNEMENT VOTRE JOURNAL À 1€

abonnement de 6 mois minimum

ABONNEMENT 7 JOURS/7

- ❑ Par prélèvement, votre journal à 1 €, le dimanche 1,50 €
- ❑ 1 an au comptant : 390 € soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches
- ❑ 6 mois au comptant : 195 € soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches

ABONNEMENT 6 JOURS/7

- ❑ Par prélèvement, votre journal à 1 €
- ❑ 1 an au comptant : 312 € soit 312 exemplaires semaine
- ❑ 6 mois au comptant : 156 € soit 156 exemplaires semaine

Vous pouvez nous contacter par mail : ldlsrc@ledauphine.com ou appeler le

0 800 88 70 01 Service & appel gratuits

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex
- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

Indiquez vos coordonnées

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

C.P. ..... Ville .....

Tél. ..... Mail .....

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Le Dauphiné Libéré** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le **Dauphiné Libéré.** Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : **FR98ZZZ393812** **Créancier : Le Dauphiné Libéré**
Adresse : **650, route de Valence** Code postal : **38913** Ville : **Veurey Cedex** Pays : **France**

Référence unique du mandat .....

Débiteur : Votre nom : .....
Votre Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐
BIC : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Paiement : ☒ Récurrent/Répétitif ☐ Ponctuel
A : ..... Le : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

ENVIRONNEMENT | Les centrales villageoises du département ont fait le pari du

Isère : ces citoyens qui

En 2016 à Autrans-Méaudre-en-Vercors, ce sont quatre toits, dont celui de La Poste (ci-dessus), qui ont été équipés de panneaux photovoltaïques, financés par la centrale villageoise des 4 Montagnes. Cette année, la mise en place d'un modèle juridique mutualisé de ces centrales a permis un essaimage hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Photo Le DL/A.-L.B.

En Isère, cinq groupements citoyens misent sur la production d'énergie solaire sur leur propre territoire. Initiées en 2010, les centrales villageoises connaissent enfin une belle accélération, jusqu'à essaimer depuis peu, partout en France, à la vitesse de l'éclair. Retour sur un modèle pérenne de croissance verte.

Premiers pas vers la transition énergétique, les centrales villageoises s'inscrivent dans le Grenelle de l'environnement visant à réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Ce modèle original de production décentralisée invite citoyens, collectivités et entreprises locales à concevoir, financer et exploiter des installations de production d'énergie renouvelable sur leur propre territoire.

Initié en Rhône-Alpes en 2010 par l'AURA-EE, agence régionale de l'énergie et de l'environnement, et les Parcs naturels régionaux, le concept gagne chaque jour du terrain et connaît un tel engouement qu'une réflexion en termes de "filière" semble incontournable.

« Jusque-là porté par des bénévoles, le mouvement doit aujourd'hui se structurer et songer à des emplois locaux, assure Noémie Poize, chargée de mission pour AURA-EE. L'an dernier, un comité d'engagement a été créé et valide l'accès, via une charte, au réseau de ces centrales villageoises. Autre avancée, les statuts (SAS ou SCIC) ouvrent aujourd'hui la possibilité aux collectivités de s'investir par l'actionnariat. »

25 territoires engagés

À ce jour, 25 territoires sont engagés sur trois régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Paca et Centre-Est) et dix autres s'intéressent sérieusement à la question. En Isère, Grésivaudan, Portes du Vercors, Trièves, Nord-Isère et 4 Montagnes carburent allègrement. « C'est parti très vite ! se souvient Vincent Gay, élu crollois. Ça semblait un peu fou, mais quand on a vu le monde aux réunions publiques, on s'est lancé. »

« Il y a cinq ans, on les embêtait chez Enedis ! »

« Quand on ne connaît rien à l'énergie, adhérer à une centrale villageoise, c'est aussi une manière de découvrir le fonctionnement des réseaux, de savoir que l'on peut revendre son électricité à EDF, mais aussi à Enercoop, fournisseur d'énergies renouvelables », précise Claudine Laurent, à la Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV), impliquée dans la centrale villageoise 4 Montagnes depuis le début. « En 2010, on était à des années-lumière de l'engagement citoyen sur les énergies renouvelables, poursuit Noémie Poize. Aujourd'hui, le modèle juridique est stabilisé. La revente d'électricité génère des dividendes, réinvestis dans l'achat de projets. »

« Il y a cinq ans, on les embêtait chez Enedis, affirme Christophe Albert, président de la SAS centrale villageoise 4 Montagnes (Vercors). Aujourd'hui, ils ont pris conscience du phénomène et de l'intérêt de faire du local. Ils nous aident en compressant le plus possible les délais de raccordement au réseau. » Chez Enedis, Pascal Fauron souligne que six interlocuteurs dédiés, dont lui-même, « accompagnent les collectivités dans l'intégration des énergies renouvelables sur le territoire ».

Adopte un panneau

Christophe Albert poursuit son appel à l'actionnariat local. « Nous cherchons à collecter 50 000 euros d'ici la fin de l'année (30 000 euros sont déjà disponibles) pour installer une seconde tranche d'environ 600 mètres carrés, soit quatre toits à poser avant fin 2018. »

Chacun peut adopter un panneau photovoltaïque et rejoindre les 110 actionnaires (dont cinq entreprises) ayant aidé au financement de la première tranche (en plus d'un prêt bancaire contracté par la société locale). 600 mètres carrés de toiture ont déjà été installés à Méaudre, Autrans et Villard-de-Lans. Si d'autres communes réfléchissent, entreprises et particuliers y vont franchement. À Méaudre, Claire Brossard, commerçante au Comptoir du Méaudret, vient de rejoindre la centrale villageoise. « La location de notre toit à la centrale nous rapporte 150 euros. C'est symbolique, mais c'est elle qui achète, assure, installe les panneaux, s'occupe du raccordement et de la revente de l'électricité. C'est un beau projet, qui permet de réinjecter l'énergie produite dans le circuit local. »

Anne-Laure BISTON

LE CHIFFRE

500 **lave-linge ou 430 réfrigérateurs alimentés en énergie toute l'année, c'est l'équivalent du gain généré par les 600 m² de toitures équipées sur trois villages des 4 Montagnes, dans le Vercors. L'Isère compte cinq centrales villageoises (Grésivaudan, 4 Montagnes, Trièves, Portes du Vercors, Nid'énergies).**

823900800